



Nom d'usage apres adoption

Par **larguier_old**, le **29/11/2007** à **18:38**

Bonjour,

J'ai été adopté en 1992, à l'age de 35 ans, par l'épouse de mon Pere. Le notaire, à l'époque, m'avait dit que mon nom ne changerait pas sur mes papiers.

J'ai fait recement une demande de passeport. Ce passeport est revenu avec le nom composé de mon pere suivi de celui de son épouse.

Nota : sur mon acte de naissance, il est noté que j'ai été adopté en 92.

Je souhaiterai conserver mon nom initial sur mes papiers (passeport, permis de conduire, CNA...etc...).

Celà est-t-il possible?

Merci d'avance pour votre réponse.